



**BACHELOR
CHARGE DE PROJET EN NUTRITION – SPECIALISATION
EN PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU
COMPORTEMENT ALIMENTAIRE**

**REGLEMENT DE
VALIDATION DE LA
CERTIFICATION**

Nom du Candidat :

***Année Scolaire
2022-2023***

1. LA FORMATION

L'objectif de celle-ci est de préparer les candidats à exercer les activités suivantes dans chacun de ces domaines :

- **Domaine 01 - « EDUCATION NUTRITIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS » :**
 - *Accompagner et conseiller les publics variés. Préparer et mener des entretiens individuels motivationnels.*
 - *Créer et animer des ateliers de groupes destinés à la prise en charge thérapeutique des patients. Analyser les résultats obtenus et adapter son travail en conséquence.*
 - *Créer et animer des projets de recherche et développement dans le domaine de la nutrition.*
- **Domaine 02 - « EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT » :**
 - *Maîtriser les aspects réglementaires et déontologiques de l'Education Thérapeutique, préparer et développer des séances destinées aux patients.*
 - *Piloter une séance d'éducation thérapeutique du patient en faisant preuve de qualités relationnelles et pédagogiques. S'adapter aux différentes situations rencontrées.*
- **Domaine 03 - « INTERACTION AVEC LES EQUIPES SOIGNANTES » :**
 - *Positionner son travail ainsi que celui de son équipe dans le cadre de la prise en charge globale d'un patient*
 - *Animer une équipe pluridisciplinaire.*
- **Domaine 04 - « DETECTION DES SIGNES CLINIQUES ET ORIENTATION DES PATIENTS » :**
 - *Maîtriser les outils de détection des troubles du comportement alimentaire. Utiliser ces outils lors du repérage d'un comportement d'un patient au cours d'un entretien individuel*
 - *Elaborer un bilan argumenté afin d'assurer l'orientation d'un patient vers une structure d'accueil adaptée à sa prise en charge*
- **Domaine 05 - « ÊTRE CHARGE DE PROJET EN NUTRITION » :**
 - *Créer et animer des projets de recherche et développement dans le domaine de la nutrition.*

2. LES COMPETENCES QUI DEVRONT ETRE ATTESTEES.

Les candidats devront prouver leurs compétences dans les 5 domaines. Pour cela le centre de formation ECOSUP CAMPUS leur demande de pratiquer, de réaliser et de maîtriser chacune des compétences comprises dans chacun des domaines. Au terme de la formation, ils devront rendre des travaux en lien direct avec chaque domaine.

3. L'OBTENTION DU TITRE.

- Les évaluations théoriques et pratiques intermédiaires (ETP, évaluation de stage) permettent au candidat, dans la mesure où elles sont validées (note supérieure à 10/20 pour chacune des évaluations), d'accéder au grand oral devant le jury afin de présenter ses différents travaux de compétences demandés en début de formation. Le jury évaluera ces travaux à la fois sur sa partie écrite et orale. L'obtention du titre nécessite une note supérieure à 10/20 lors de ce grand oral.
- Liste des évaluations intermédiaires :
 - Evaluation de l'Education Thérapeutique du Patient :
 - Les compétences liées à l'éducation thérapeutique du patient seront évaluées directement à l'issu de la formation d'ETP en se basant sur les différents travaux demandés à savoir :
 1. Compte rendu sur « **L'éducation thérapeutique du Patient : Pour qui ? Par Qui ? Dans quel contexte ?** ».
 2. Fiche de Procédures sur « **Concevoir une séance d'éducation thérapeutique du patient** ».
 3. Mise en Situation sur « **piloter une séance ETP** ».
 4. QCMs : Evaluation des connaissances de la logistique, de la réglementation et de la pertinence de la mise en place de séances d'ETP.
 - La réussite des évaluation d'Education Thérapeutique du Patient donne naissance à une attestation d'évaluation spécifique reconnue par l'ARS.
 - Evaluation de stage : Le candidat reçoit en début de formation un « **Livret de compétences** » lui présentant une liste exhaustive des compétences liées à la fonction de « Chargé de Projet en Nutrition ». Ce livret permet, au terme de la ou des périodes de stage, au tuteur ayant accueilli le candidat d'évaluer l'acquisition de tout ou partie de ces compétences. Il pourra ainsi donner une note de stage. Une note de stage supérieure à 10/20 est attendue.

4. LES TRAVAUX DE COMPETENCES OBLIGATOIRES A RENDRE EN FIN DE FORMATION.

- **Un Projet personnel : Outil d'évaluation du domaine de compétence n°5 « Être Chargé de Projet »**
En vous basant sur l'ensemble de vos acquis de compétence, vous présenterez un projet personnel documenté, approfondi, abouti ayant un lien étroit avec la prise en charge nutritionnelle des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire. Votre projet doit constituer un outil innovant s'inscrivant dans un des objectifs suivants : prévention, détection des signes cliniques, orientation, accompagnement et/ou suivi des patients. Vous devrez être capable d'expliquer la genèse du concept, l'objectif recherché, les moyens mis en place pour la conception et la finalisation, les difficultés rencontrées, les solutions apportées et les résultats attendus ou obtenus. Ce projet personnel sera présenté à l'écrit dans votre mémoire, ainsi que lors de l'oral devant le jury.
- **TROIS FICHES DE PROCEDURES ATELIERS NUTRITIONNELS : Outil d'évaluation du domaine de compétence n°1 « Education Nutritionnelle et Accompagnement des Patients »**
L'objectif est de mettre en évidence votre capacité à imaginer, développer, organiser des ateliers nutritionnels à destination de patients souffrant de TCA mais aussi de tester et analyser les résultats de ces ateliers. Vous retranscrirez votre travail sous forme de fiches de procédures synthétiques permettant à d'autres professionnels de mettre en place ces ateliers dans le cadre de la prise en charge de leurs patients. Ces fiches devront faire apparaître le ou les objectifs de l'atelier, le public visé (type de patient, sexe, âge,...), le matériel nécessaire (denrées alimentaires, ustensiles,...), les coûts éventuels, la méthodologie (durée, nombre de patients,...) ainsi que la pluridisciplinarité de l'encadrement. Deux ateliers seront développés au cours des séances d'enseignements de prise en charge nutritionnelle, 1 atelier devra être développé au cours de votre stage de quatre semaines au sein d'un service spécialisé sur la prise en charge des TCA. Les trois ateliers seront présentés dans votre mémoire. Vous vous concentrerez, lors de l'oral, sur la présentation d'un de ces ateliers.
- **Outil d'évaluation du domaine de compétence n°2 « Education Thérapeutique du Patient ».**
Les compétences acquises en éducation thérapeutique du patient seront évaluées au terme de la formation d'ETP de 42 heures sous forme de tests de connaissances de l'ETP et de la mise en place d'un atelier d'ETP. Cette évaluation sera faite par le/la formateur(trice) ETP.
- **UN COMPTE RENDU ET UNE ANALYSE : Outil d'évaluation du domaine de compétence n°3 « Interaction avec les Équipes Soignantes ».**
Au cours de votre stage de quatre semaines au sein d'un service spécialisé dans la prise en charge des TCA, vous assisterez à une ou plusieurs réunions d'équipe pluridisciplinaire. En vous basant sur l'une de ces réunions, vous en ferez un compte rendu ainsi qu'une analyse personnelle dans laquelle vous développerez les rôles de chacun des intervenants dans la prise en charge globale d'un patient en insistant sur les solutions et/ou proposition que peut apporter le Chargé de Projet en Nutrition. Vous y ferez apparaître aussi un bilan sur les règles et les impératifs du travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire en insistant les capacités d'interaction avec les autres professionnels.
- **UN COMPTE RENDU ET UNE ANALYSE : Outil d'évaluation du domaine de compétence n°4 « Prévention, Détection des signes cliniques et orientation des Patients ».**
Au cours de votre stage deux semaines au contact de structures accueillant des sportifs et/ou des personnes ayant une profession pour laquelle l'apparence physique est importante (danseurs ; mannequins ;...) vous développerez un ou plusieurs outils de prévention, de détection de signes cliniques de TCA. Vous testerez cet outil et y apporterez les modifications nécessaires. Vous ferez un compte rendu de cet outil en faisant référence à sa pertinence, son efficacité, sa simplicité et rapidité de mise en place. Vous insisterez sur les compétences personnelles utilisées pour la mise en place de cet outil ainsi que l'analyse des résultats obtenus. Ce compte rendu sera présenté dans votre mémoire.
- **UN PORTFOLIO DES COMPETENCES :** Vous présenterez l'ensemble de vos compétences acquises lors de cette formation mais aussi celles venant de vos expériences personnelles (associatives, professionnelles,...) dans un Portfolio de compétences. Ce Portfolio sera intégré dans votre mémoire et vous servira de base au cours de l'oral lors de votre présentation personnelle.

5. CONTENU DU RAPPORT D'ACTIVITE

1) RAPPEL DE LA DEFINITION DE L'EPREUVE :

L'épreuve vise à évaluer :

- a) Ce document doit permettre aux membres du jury d'avoir une vision globale des acquis (formations, expériences professionnelles) et surtout des compétences du candidat.
- b) Mesurer les compétences acquises lors des stages et des immersions en milieu professionnel.
- c) Evaluer l'aptitude du candidat[e] à l'observation, à la compréhension, & à la communication.
- d) La capacité à la mise en œuvre pratique des connaissances du candidat[e] et à son insertion dans le milieu professionnel.
- e) **Une note inférieure à 10/20** au rapport écrit est éliminatoire (impliquant la modification du dossier afin de le représenter lors d'une soutenance de rattrapage. Un délai minimum de 3 mois entre la première et la seconde soutenance sera systématiquement appliqué.
- f) **Une note inférieure à 10/20** lors de la présentation orale est éliminatoire (impliquant de soutenir à nouveau le rapport lors d'un rattrapage. Un délai minimum de 3 mois entre la première et la seconde soutenance sera systématiquement appliqué.

- g) La moyenne des notes obtenues à l'écrit et à l'oral du rapport d'activité représente 60% de la note finale de votre Titre. - Le coefficient de l'écrit est 2 – le coefficient de l'oral est 3.
- h) Les différents travaux et le rapport d'activité ont été rendus, reliés avec une spirale plastique, en 2 exemplaires + une version au format pdf sur clef USB

2) LE CONTENU

Dans l'ordre, nous trouverons :

- a) La **couverture** (support rigide, précédé d'une protection plastique)
- b) Les **remerciements** à (aux) entreprise(s) d'accueil, et au centre de formation.
- c) Le **sommaire** (au maximum 2 pages).
- d) **L'introduction** générale.
- e) Les pages suivantes : le **rapport** proprement dit
- f) La **conclusion** générale
- g) La **table des matières** des annexes et les annexes.
- h) La **bibliographie** indexée (**Toute référence à un élément de bibliographie doit apparaître dans le corps du texte**)
- i) Le **glossaire** (facultatif)
- j) La **dernière de couverture** vierge de toute information (support rigide/cartonné).

↪ LA COUVERTURE DU RAPPORT D'ACTIVITE :

- a) Prénom et nom du stagiaire.
- b) Intitulé du diplôme préparé « Titre de Diététicien – Spécialisé dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire »
- c) Date de la session de formation. (exemple : « Session 2019-2020 »).
- d) Une photo, un logo (EcoSup Diététique) peut y être inséré, et la référence de l'école (nom de la ville).

↪ LE SOMMAIRE

- a) Il doit présenter l'ensemble des éléments contenus dans le rapport d'activité (de l'introduction à la conclusion, sans oublier les annexes).
- b) L'ensemble des parties et des sous-parties doivent être détaillées.
- c) Pour chaque titre ou sous titre énoncé, un numéro de page devra y être indiqué.

↪ L'INTRODUCTION GENERALE ET LA CONCLUSION GENERALE DU RAPPORT.

- a) L'introduction à votre rapport – Maximum 1 page.
Elle comporte une accroche, la présentation du contexte et du sujet, l'annonce du « Projet Personnel » choisi, puis l'annonce du plan que vous allez suivre.
- b) La conclusion générale – Maximum 1 page.
La conclusion sera consacrée à une analyse objective de la formation, y compris des différentes périodes de stage. Le/la candidat[e] doit expliquer ce qu'il/elle a vécu, découvert dans tous les domaines : humain, professionnel, parce qu'il/elle a approfondi ou enrichi ses connaissances, parce qu'il/elle aura découvert une facette du métier, de la profession ou d'un environnement de travail.

↪ LE PROJET PERSONNEL – NOMBRE DE PAGES MAXIMUM : 30 (MINIMUM 20 PAGES – HORS ANNEXE)

La présentation du "Projet Personnel" a pour lieu l'entreprise de votre choix.

Le Projet a été choisi par le candidat, il est en lien direct avec le développement d'un concept innovant en matière de nutrition pour un public visé.

Dans le cadre du développement de son rapport, le/la candidat[e] présente les raisons de son choix (à justifier), l'intérêt du sujet traiter. Il démontrera une capacité à l'analyse bibliographique, à la synthèse des données mais aussi à l'interprétation ces données et surtout à la proposition et la mise en place de travaux complémentaires.

Dans le cadre de la présentation de son Projet personnel, nous invitons le/la candidat[e] à illustrer ses propos de photos, d'illustrations, schémas et/ou vidéos et de suffisamment d'explicatifs permettant la bonne compréhension de chaque membre du jury.

Quelque soit le cas choisi, quelque soit l'environnement, il est important de montrer le travail/l'accompagnement que LE/LA CANDIDAT[E] A FAIT, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES QU'IL/ELLE A MIS EN ŒUVRE EN QUALITE DE CHARGE DE PROJET EN NUTRITION. Il ne s'agit pas de raconter le travail d'un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire.

↪ LES TRAVAUX DE COMPETENCE – NOMBRE DE PAGE DEVELOPPE AU CHAPITRE 4

Les différents travaux de compétences doivent clairement être identifiés, séparés les uns des autres par des intercalaires. Ils doivent respecter les recommandations citées plus haut (4).

LE PORTFOLIO DECOMPETENCES

Le PortFolio de compétence peut prendre de nombreuses formes différentes (Affiche, Livret, présentation PowerPoint, Site Internet, Page Facebook ou LinkedIn,...). Dans le cas où il serait sous forme numérique, le candidat se contentera de préciser dans cette partie le lien d'accès de son PortFolio.

LES ANNEXES – NOMBRE DE PAGES : 10/15 PAGES

Au-delà de la conclusion générale, le/la candidat[e] positionne une table des matières des annexes ainsi que l'ensemble des annexes qu'il/elle juge utiles et intéressantes.

L'ensemble des annexes doit être numéroté et une référence à celles-ci doit apparaître dans le corps du texte.

6. LA PRESENTATION DEVANT LE JURY

- a) Composition de votre jury : 1 Médecin hospitalier + 1 Diététicien spécialisé dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire +1 Membre d'une des équipe pluridisciplinaire de prise en charge d'une autre spécialité que diététicien (psychologue) + 1 cadre diététicien + le responsable pédagogique de l'école et de manière aléatoire d'un représentant de l'IPAM (EcoSup Diététique).
- b) L'accessibilité au grand jury ne sera possible qu'à la condition que le rapport ne présente pas plus de 20% de plagiat (copier/copier) en provenance d'Internet. [l'analyse se faisant en amont de l'épreuve orale, en cas de problème, les candidats auront été préalablement avertis].
- c) Le rapport d'activité et les autres supports (hors portfolio) seront corrigés et notés par les 4 membres professionnels du jury.
- d) L'oral sera évalué par l'ensemble des 5 membres du jury.
- e) L'ensemble de l'oral représente une épreuve de :
 - ii. 30 minutes de présentation :
 1. 10 minutes pour une présentation des différents travaux (notes de synthèse, comptes rendus, fiches de procédure et le portfolio).
 2. 20 minutes pour la présentation complète et précise du Projet personnel.
 - iii. 15 minutes pour les questions (en français) des membres de votre jury.

Attention : les questions qui peuvent être posées peuvent porter sur le rapport d'activité, ou sur les expériences en entreprises

Les supports :

- i. La présentation des différents travaux sera illustrée par un power point (ou logiciel similaire) dans lequel le/la candidat[e] y a inséré, photos, plans, organigramme et/ou vidéos.
- ii. Il/elle pourra illustrer ses propos en faisant la simulation des actes et des manipulations face aux membres du jury.

Attention : L'exposé N'EST PAS la lecture du rapport ou du power point (ou logiciel similaire).

Seul un demi-format A4 écrit est autorisé pour permettre d'avoir les éléments essentiels sous les yeux.

Le discours devra être adapté au public présent, sachant que le jury est composé de PROFESSIONNELS et de NON PROFESSIONNELS.

- iii. Le/la candidat[e] veillera à vérifier que le support Power Point (ou logiciel similaire) fonctionne sur le matériel du centre d'examen. Il/elle ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
 - iv. La présentation orale doit, après une introduction de qui est le/la candidat[e], il/elle doit :
 - (2) Présenter les différents travaux qu'il/elle a fait (notes de synthèse, comptes rendus, fiches de procédure). Au-delà de la présentation, il/elle justifiera l'utilité de chacun d'eux, le "plus" que vous a amené ce travail et terme d'apport de compétences et de savoirs.
 - v. Faire la présentation du "PROJET PERSONNEL".
 - vi. Respecter le timing de l'épreuve est important. Au-delà des 30 minutes, le/la candidat[e] sera automatiquement interrompu.
- f) L'exposé devra comprendre une introduction, un développement, complet, précis concis, cohérent et logique. L'intervention se terminera par une conclusion.
 - g) Le power point (ou logiciel similaire) devra être « parfait », avec de l'animation/de l'interactivité, avec des illustrations (photos, plans, organigramme, vidéo, etc.). Attention à la mise en page et au(x) faute(s) de frappe/français

L'ensemble des supports réalisés par le candidat sont notés préalablement à la soutenance par les membres professionnels du jury (au nombre de 4 personnes).

L'objectif de la soutenance est de vérifier que le candidat dispose des **APTITUDES** et des **COMPETENCES NECESSAIRES** pour prendre des responsabilités dans une entreprise en tant que Chargé de Projet en Nutrition.

Le candidat doit faire preuve de **CHARISME**, **D'AUTORITE**, montrer son **OUVERTURE D'ESPRIT**, sa **CAPACITE A S'ADAPTER** et **ETRE REACTIF**.

En aucun cas l'oral ne doit être une simple réédition des supports écrits. Le candidat doit développer son sujet face aux membres du jury. Il doit avoir un **DISCOURS PROFESSIONNEL**, faire **PREUVE DE CONCISION**, être **STRUCTURE**, et **SAVOIR ALLER A L'ESSENTIEL**.

1) OBJECTIF DE L'ORAL:

- Obliger le candidat à explorer certaines compétences acquises et développées en situation réelle.
- Développer sa culture technique du métier de Chargé de Projet en Nutrition.
- Montrer que le candidat est curieux, qu'il s'intéresse à l'actualité, qu'il peut appliquer certaines connaissances et méthodes acquises lors de la formation, en milieu professionnel.

2) DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Le candidat présente l'ensemble de ses travaux aux différents membres du jury.

Au travers de cette présentation, le candidat présente les missions réalisées et certaines activités ce qui permet au jury d'avoir une vue complète du contexte du travail et de l'intensité des activités professionnelles de ce dernier.

A l'issue de la présentation, les membres du jury vérifient le niveau de culture "métier" du candidat en posant des questions "techniques" liées aux missions et tâches réalisées.

3) GRILLE D'EVALUATION

GRILLE D'EVALUATION DE LA PRESENTATION ORALE - SESSION 2022-2023

Nom du Candidat : _____

| EVALUATION DE L'ORAL - SESSION 2022-2023 | |
|---|--|
| ORGANISATION (SUR 5 POINTS) <ul style="list-style-type: none"> • Respect des temps préconisés • Clarté de l'exposé. • Exposé logique et cohérent • Qualité des supports utilisés • Liberté par rapport aux notes et aux supports • Rigueur. | |
| CAPACITE A CONVAINCRE (SUR 10 POINTS) <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de conviction • Aptitude à argumenter • Gestion de l'entretien • Energie du candidat. | |
| INTERET & CONSISTANCE (SUR 10 POINTS) <ul style="list-style-type: none"> • L'essentiel des documents écrits sont repris dans la présentation • Développement des éléments majeurs et mise en avant des compétences professionnelles déployées. • Sujet exposé, développé et argumenté. • Valeur ajoutée de la soutenance | |
| QUALITE DES ECHANGES (SUR 5 POINTS) <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et pertinence des réponses. • Qualité des explications. | |
| PRESENTATION GENERALE (BONUS 1 POINT) <ul style="list-style-type: none"> • Aisance et maturité. • Présentation Professionnelle. | |
| EXPRESSION ORALE (BONUS 1 POINTS) <ul style="list-style-type: none"> • Bonne usage de la langue française. • Capacité d'adaptation (écoute, reformulation et adaptation vis-à-vis du public). | |
| NOTE GLOBALE OBTENUE POUR LA PRESENTATION ORALE SUR 30 POINTS | |
| NOTE SUR 20 POINTS | |

Fait le: _____
 A : _____

Prénom et Nom du Jury :

Signature

Au terme de la présentation du candidat, quelques minutes sont consacrées à la délibération des membres du jury.

Validation du titre : En résumé

- **RAPPORT D'ACTIVITE et SOUTENANCE ORALE**

- Le rapport d'activité est évalué par le jury au moyen des grilles présentées dans les pages précédentes. La note finale du rapport d'activité est calculée en réalisant la moyenne des notes obtenues à l'écrit et celle obtenue à l'oral avec l'application des coefficients respectifs 2 et 3.
- **Une note inférieure à 10/20** au rapport écrit est éliminatoire (impliquant la modification du dossier afin de le représenter lors d'une soutenance de rattrapage. Un délai minimum de 3 mois entre la première et la seconde soutenance sera systématiquement appliqué.
- **Une note inférieure à 10/20** lors de la présentation orale est éliminatoire (impliquant de soutenir à nouveau le rapport lors d'un rattrapage. Un délai minimum de 3 mois entre la première et la seconde soutenance sera systématiquement appliqué.

- **NOTE FINALE :**

- La note finale obtenue par le candidat et lui permettant de valider son titre est calculée en réalisant la moyenne entre les notes obtenues aux épreuves 1 et 2 citées précédemment en appliquant des coefficients respectifs 1 et 3.

- **EVALUATION DES COMPETENCES LIEES A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT :**

- Les compétences liées à l'éducation thérapeutique du patient seront évaluées directement à l'issu de la formation d'ETP en se basant sur les différents travaux demandés à savoir :
 1. Compte rendu sur « **L'éducation thérapeutique du Patient : Pour qui ? Par Qui ? Dans quel contexte ?** ».
 2. Fiche de Procédures sur « **Concevoir une séance d'éducation thérapeutique du patient**».
 3. Mise en Situation sur « **piloter une séance ETP** ».
 4. QCMs : Evaluation des connaissances de la logistique, de la réglementation et de la pertinence de la mise en place de séances d'ETP.
-



17 Rue des Ursulines – 59200 TOURCOING – 03 20 70 06 06

WWW.ecosup-dietetique.fr